

Les cadres d'une géographie touristique du Québec

Roger Brière

Volume 6, Number 11, 1961

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020344ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020344ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

It is a well known fact that tourism is an important resource for the Province of Québec. This paper attempts to give a brief account of this geographical phenomenon as it occurs in Québec, with regards to the forms (touring, temporary out-of-town lodging, weekend commuting), attractions (physical, cultural), equipment (hotels, motels, country homes, cottages, parks, transport), and regional variations.

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brière, R. (1961). Les cadres d'une géographie touristique du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 6(11), 39–64. <https://doi.org/10.7202/020344ar>

LES CADRES D'UNE GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC

par

Roger BRIÈRE

Collège militaire royal de Saint-Jean, Québec.

ABSTRACT

It is a well known fact that tourism is an important resource for the Province of Quebec. This paper attempts to give a brief account of this geographical phenomenon as it occurs in Quebec, with regards to the forms (touring, temporary out-of-town lodging, weekend commuting), attractions (physical, cultural), equipment (hotels, motels, country homes, cottages, parks, transport), and regional variations.

PRÉSENTATION

Le rôle de première importance que le tourisme joue dans la vie de l'individu comme dans celle de la collectivité devrait justifier un plus grand intérêt de la part des chercheurs en sciences sociales. Le phénomène touristique intéresse à plusieurs titres la géographie, la sociologie et l'économique. Il est du ressort de la science économique par le nombre et la variété des occupations productives qu'il entretient et par les échanges qu'il suscite ; il appartient à la sociologie de par la part qu'il prend à l'évolution des mœurs, des coutumes et des institutions ; enfin la géographie y trouve un champ de recherche à peine défriché. Du seul point de vue de la géographie, le tourisme ne donne-t-il pas lieu à un mode d'utilisation du sol, à des types particuliers d'habitat, à des mouvements circulaires ou alternatifs de population ? Ne transforme-t-il pas les paysages des régions à grande fréquentation ? Les attractions naturelles ou culturelles qui expliquent les déplacements de l'homme en vacances, ces déplacements eux-mêmes ainsi que l'équipement d'hébergement et de récréation, ne sont-ils pas des éléments mesurables et cartographiables dont on peut étudier la répartition, l'intensité, la direction, les variations saisonnières ? Autant de domaines où peuvent s'exercer les méthodes géographiques.

Les notes qui suivent sont une tentative d'analyse et de synthèse des modalités spatiales du tourisme dans le Québec, au moyen des données officielles et de quelques études de régions particulières.

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'une telle esquisse peut avoir d'incomplet pour la simple raison que plusieurs aspects du phénomène n'ont jamais été l'objet de décomptes ou d'enquêtes. Aussi ne s'agit-il que d'un tour d'horizon au cours duquel nous essaierons de dégager des composantes générales et des tendances.

LES FORMES DE TOURISME

Dans le Québec comme ailleurs de nos jours, on observe plusieurs formes de tourisme, qu'il est possible de grouper en grandes catégories.

Le *tourisme itinérant*, variété moderne par excellence, se distingue par de longs déplacements entrecoupés de courts séjours. On part en automobile pour une, deux ou trois semaines, et on parcourt chaque jour de longues distances sur les grandes artères routières. On roule tout le jour, ne s'arrêtant que pour manger et faire le plein d'essence, et le soir, pour dormir, dans une cabine, un motel, ou moins généralement, à l'hôtel ou sous la tente. On fait parfois escale un jour ou deux dans certaines stations renommées. On peut qualifier de transitaires les personnes qui pratiquent ce genre de tourisme. Bon nombre sont des visiteurs américains ou ontariens. Plusieurs sont des gens du Québec qui choisissent, pour leurs vacances, d'effectuer un circuit de plusieurs centaines de milles, dont une partie se déroule à l'intérieur de la province.

Le tourisme itinérant est responsable des formes les plus récentes d'hébergement, la cabine et le motel, qui donnent leur caractère aux grandes voies touristiques, surtout à proximité des villes.

La *villégiature*, au contraire, comporte de longs séjours en un même lieu qu'on affectionne pour ses qualités physiques ou pour la société qu'on y rejoint. Si on peut comparer le tourisme itinérant au nomadisme, c'est de la transhumance qu'il faudra rapprocher la villégiature. Il s'agit bien, en effet, d'une alternance annuelle de quelques semaines à la campagne et de plusieurs mois à la ville. Le villégiateur occupe une villa ou un chalet dont il est le propriétaire ou qu'il a pris en location pour une saison. La mère et les jeunes enfants y demeurent tout l'été alors que le père et les enfants plus âgés continuent de travailler en ville, voyageant matin et soir si la distance n'est pas trop grande, ou ne se rendant au chalet qu'en fin de semaine, si on estime que le déplacement quotidien entraînerait trop de dépenses ou de fatigues. Ce type de villégiateur émigre surtout dans un rayon de quelques dizaines de milles des villes. Ainsi les Montréalais se retrouvent dans les Laurentides, dans les Cantons de l'Est, ou le long des principaux cours d'eau de la Plaine de Montréal ; les citadins de la ville de Québec fréquentent le pourtour de l'île d'Orléans, la rive sud du Saint-Laurent en aval de Lévis, et les lacs laurentiens à l'ouest de leur ville.

Il y a aussi les gens qui villégiaturent à l'hôtel. Leur importance relative est à la baisse par rapport à celle de la population des maisons d'été. Les couples sans jeunes enfants, une certaine classe de personnes âgées et à l'aise, ainsi que des jeunes gens, continuent de fréquenter les hôtels de villégiature, dont certains se trouvent très loin de la ville. Ainsi, Métis-sur-Mer, à plus de 400 milles de Montréal, a une clientèle en majorité montréalaise.

Tourisme itinérant et villégiature se pratiquent presque exclusivement pendant l'été, saison au cours de laquelle ont lieu les vacances annuelles pour la plupart des entreprises.

Se superposant à ce mouvement saisonnier et s'effectuant même en toute saison, il est une autre forme de tourisme dont la périodicité est hebdo-

madaire. Depuis que le samedi est devenu jour chômé pour un grand nombre d'entreprises, les villes perdent, chaque fin de semaine, une certaine fraction de leur population. Cette relâche hebdomadaire a pris de nos jours, dans les grandes villes, les caractères d'une institution sociale : la *week-end*. Ce *tourisme de fin de semaine* commence le vendredi soir ou le samedi matin, alors que la circulation s'intensifie sur les artères qui rayonnent autour des centres urbains.

Les entreprises de transport en commun augmentent alors le nombre de leurs véhicules en service et les heures de départ se pressent sur les horaires. Le flot se renverse vers la fin de l'après-midi du dimanche alors que la caravane des randonneurs dominicaux se joint aux touristes qui rentrent de leur *week-end*. Cette hypertension des routes, le dimanche après-midi aux abords des métropoles, constitue un problème intéressant de géographie appliquée.

Enfin, il faut ranger à part certaines formes de tourisme qui ont leur importance mais qui cadrent mal dans les catégories précédentes. C'est le cas du tourisme de chasse et de pêche ; c'est aussi celui du campisme de jeunesse, de l'assistance aux carnivals d'hiver comme ceux de Québec et de Sainte-Agathe, et des pèlerinages qui mobilisent des transports spéciaux.

Il ne faudrait pas voir dans ces catégories le dernier mot des formes possibles de tourisme. D'ailleurs, d'une catégorie à l'autre, il ne saurait y avoir de séparation nette. Au contraire, il y a très souvent compénétration. On peut se rendre en auto, en deux ou trois étapes (tourisme itinérant), à une station balnéaire éloignée (villégiature). Rien ne nous empêche en cours de route, de lancer la ligne en bordure d'un ruisseau (tourisme sportif de pêche) ou d'aller visiter un sanctuaire renommé (tourisme religieux).

Ainsi, on peut distinguer plusieurs formes de tourisme suivant la durée du séjour ou le but du déplacement. Ces formes diverses ont cependant toutes ce trait commun que ceux qui les pratiquent le font pour leur plaisir, sans motif lucratif.

Mais ces déplacements, ces randonnées et ces voyages ne se font pas dans n'importe quelle direction ni vers n'importe quel site. Ils ont plutôt tendance à s'effectuer à travers des régions et vers des lieux qui sont « attirants » pour certaines raisons. Car le tourisme, s'il est pour une part le résultat d'une répulsion qu'exercent les villes modernes sur les citadins, doit être également considéré comme la réponse à une attraction, à un appel des régions extérieures aux grandes villes.

LES ATTRACTIONS

Certains paysages nous attirent et nous retiennent alors que d'autres nous laissent indifférents ou même nous lassent franchement. On retourne volontiers se reposer dans la douceur de certaines vallées, refaire ses énergies au bord de la mer, ou contempler la puissance des montagnes. Au contraire on évite la plaine sans eau et sans arbres, et le bois touffu et sans horizon ne tarde pas à créer un effet d'étouffement.

Les attractions constituent le principal facteur de la fréquentation touristique d'une région. Elles sont nombreuses et variées car elles participent des

multiples modalités de la nature et de plusieurs éléments d'ordre culturel. Voyons quelles sont celles que le Québec peut offrir.

ATTRACTIONS D'ORDRE PHYSIQUE

Elles sont liées à la situation géographique, à la géomorphologie, au climat, à la végétation, à la flore et à la faune.

Situation géographique. La partie habitée du Québec est favorablement située par rapport aux régions peuplées du Canada et des États-Unis. En effet, une très forte proportion de la population du Canada et de celle des États-Unis vit à moins d'une journée de route de Montréal. La plupart des grandes villes canadiennes et américaines, grandes fournisseuses de touristes, ne sont qu'à quelques centaines de milles des ports d'entrée du sud-ouest québécois ou de la frontière Ontario-Québec. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant au fait que la plupart des visiteurs nous viennent du nord-est des États-Unis et de la province d'Ontario.

Si l'on se place du point de vue de la population québécoise, concentrée dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, principalement en amont de la ville de Québec, la situation n'est pas moins favorable. La distance aux collines laurentiennes ou à celles des Appalaches avec leurs centaines de ruisseaux et de lacs, la distance aux plages du fleuve et de ses principaux affluents, ne dépassent guère 100 milles, d'où que l'on parte, c'est-à-dire au plus trois heures de route. Seule la distance à la mer est de plus d'une journée d'automobile, et encore ne s'agit-il que de la pleine mer, car les eaux marines de l'estuaire du Saint-Laurent à la hauteur de la Malbaie et de Rivière-du-Loup, sont à moins d'une journée de route de Montréal.

Relief et formes de terrain. Dans l'ensemble, le Québec habité consiste en une longue bande de basses terres au milieu desquelles coule le Saint-Laurent, flanquée de deux plateaux : les Laurentides et les Appalaches.

Les basses-terres manquent totalement de relief. Les seuls éléments de diversité qu'on y trouve sont les collines isolées de la Plaine de Montréal (Oka, Rigaud et Montérégiennes), les rainures des cours d'eau et les terrasses qui en marquent les bords, enfin les plages qui se sont formées ici et là. Ces modestes attractions sont nulles au point de vue du tourisme d'hiver, sauf pour les Montérégiennes sur les pentes desquelles se rendent un certain nombre de skieurs. Le tourisme d'été, beaucoup plus actif, se porte uniquement vers les nappes d'eau, le long du fleuve, de l'Outaouais, de la rivière des Mille-Îles, de la rivière des Prairies, du Richelieu et un peu sur la Châteauguay. Les bords de ces cours d'eau sont ponctués d'un grand nombre de chalets et de villas dont la densité en certains secteurs est telle qu'elle a donné lieu à la formation de véritables petits villages touristiques, comme Plage-Laval et Saint-Joseph du Lac.

Quant aux hautes-terres laurentiennes ou appalachiennes qui s'élèvent de part et d'autre de la vallée du Saint-Laurent, elles offrent des paysages de collines et de lacs dont la variété et le pittoresque exercent une forte attraction sur la population urbaine des basses terres, l'hiver aussi bien que l'été. Les

pententes des collines sont le domaine du ski. Les lacs, élément dominant du réseau hydrographique, particulièrement dans les Laurentides, constituent la principale attraction estivale.

À partir de quelques milles en aval de Québec, la vallée du Saint-Laurent se rétrécit au point que les basses-terres disparaissent et que le plateau laurentien n'est plus séparé du plateau appalachien que par le sillon du fleuve devenu estuaire. Là commence la partie marine du Québec où presque partout les plateaux confinent à la mer. Caps, baies, falaises, rochers en surplomb, récifs, terrasses et grèves y composent des paysages bien différents de ceux des régions d'amont qui, malgré l'éloignement du centre de gravité de la population, attirent, l'été surtout, des centaines de milliers de visiteurs.

Ainsi, on trouve dans le Québec des paysages fort variés. Ces paysages, qu'ils soient lacustres, rupestres, marins, fluviaux ou pastoraux, doivent leur valeur d'attraction en grande partie aux traits d'ensemble et de détail qu'y prend la face de la terre. La beauté d'une vallée glaciaire tient à son modelé morainique, à la courbure que donnent aux versants les débris laissés par les glaciers, ainsi qu'aux ruptures de pentes que l'érosion y a façonnées. Les contours et la profondeur d'une plage et la texture des sables qui la recouvrent ne sont pas étrangers au dessin de la côte, à la nature des roches et aux caractères des courants littoraux. C'est dans les éléments du relief et de la géomorphologie qu'il faut chercher la principale explication de la fréquentation touristique d'une région.

Le climat. Le climat n'est pas le moindre facteur de tourisme dans le Québec. Pour ce qui est de l'hiver, les chutes de neige atteignent presque partout une centaine de pouces et davantage sur les parties les plus élevées des Laurentides et des Appalaches. Elles commencent vers la fin de novembre ou le début de décembre. Les chutes les plus considérables ont lieu en janvier et février. Le manteau nival persiste selon les endroits jusqu'au mois d'avril, ce qui rend possible une saison de ski de trois à quatre mois.

L'été, la température moyenne du mois de juillet ne dépasse 68°F. qu'à Montréal et dans sa plaine. Elle est partout ailleurs inférieure à ce nombre, ce qui fait un contraste favorable avec la moyenne de juillet des principales régions des États-Unis susceptibles de nous déléguer de nombreux visiteurs. Ainsi, New-Haven a 72°F. en juillet, Chicago 74°, Washington 77°, Cincinnati 78°, Boston 72° et Saint-Louis 79°. La fraîcheur relative de l'atmosphère québécoise en été est sans doute un facteur qui a son importance pour la clientèle américaine.

La végétation, la flore et la faune. Plusieurs attractions sont liées aux mondes végétal et animal.

Le caractère mixte de la végétation arborescente, composée de conifères et de feuillus, donne à nos bois et à nos forêts, en automne, un aspect féerique, et nombreux sont les Américains qui viennent au mois d'octobre admirer ces tableaux de couleurs.

L'érable à sucre et l'industrie traditionnelle du sucre d'érable donnent lieu chaque printemps à un mouvement des villes vers les « cabanes à sucre ».

Pour les amateurs de botanique, la flore alpine des hauts sommets gaspésiens constitue une attraction qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la province.

Les oiseaux marins qui nichent par milliers dans les crevasses rocheuses de l'île Bonaventure attirent des foules de touristes chaque été.

Le gros gibier à poil, le gibier à plume, le gibier d'eau, les poissons de lacs, des rivières et des eaux marines constituent la principale raison d'être du tourisme de chasse et de pêche. Cette variété de tourisme, toutefois, est aussi l'expression d'un besoin qui va plus loin que la simple recherche du gibier ou du poisson. À l'homme des villes qui a la nostalgie de la nature, le murmure des cascades, l'odeur de sapin, le craquement des branchages, le calme des lacs sauvages et reculés apportent des satisfactions au moins égales à celle qui accompagne la prise d'une truite.

ATTRACTIIONS D'ORDRE CULTUREL

Se superposant aux attraits physiques ou agissant indépendamment d'eux, les attractions culturelles prennent une part importante à la vie touristique. Leur nombre et leur variété rendent illusoire toute tentative de groupement en catégories bien tranchées. Tout au plus pouvons-nous observer qu'elles ressortissent à des événements ou à des faits historiques, politiques, économiques, artistiques ou simplement récréatifs, comme les sites et monuments historiques, les expositions, les jardins zoologiques, les fermes expérimentales, les stations piscicoles, les manifestations folkloriques, les camps d'études musicales ou théâtrales, les pèlerinages, les genres de vie de différentes régions.

Pour l'étranger, c'est-à-dire pour l'Américain et l'Anglo-canadien des autres provinces, le Québec représente un paysage humain bien particulier. La langue, certains vestiges de l'ancienne architecture, la toponymie et quelques survivances des anciens genres de vie rurale, composent, pour le touriste qui n'est pas du Québec, une atmosphère qui le distrait de l'ambiance à laquelle il est habitué.

Même pour le Québécois des villes, l'attraction d'un certain dépaysement n'est pas sans valeur. Les genres de vie diffèrent d'une extrémité à l'autre de la province : les Gaspésiens, par exemple, ont des habitudes et des activités quotidiennes assez différentes de celles des Montréalais pour que ces derniers y trouvent un sujet d'étonnement.

* * *

Ainsi, les déplacements touristiques à l'intérieur du Québec s'effectuent vers des régions pour la plupart extérieures à la zone fortement urbanisée des Basses Terres du Saint-Laurent, en réponse à l'appel d'attractions diverses liées, les unes à des phénomènes de géographie physique, les autres à des faits d'ordre culturel. Mais ces attractions multiples et variées n'ont pu devenir des facteurs de tourisme qu'à la suite d'investissements qui en assurèrent la mise en valeur. Il a fallu faciliter au touriste l'accès des attractions et organiser

la production des services dont le transitaire ou le villégiateur ont besoin. Il en est résulté un ensemble de *faits de surface* dont la répartition et les corrélations pourraient bien faire l'objet d'une *géographie touristique* de la province. Ces faits de facture humaine, nous les grouperons sous la rubrique d'*équipement* touristique.

L'ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE

L'équipement touristique comprend tous les bâtiments, constructions, aménagements et services qui concourent à assurer l'hébergement, la récréation et le bien-être du touriste, tous les faits humains qui ont pour fonction de recevoir la clientèle et de mettre en valeur les attractions qu'elle recherche.

Nous ne considérons comme faits d'équipement que ceux qui n'existent que par le tourisme, ou en tout cas, dont le tourisme justifie en grande partie l'existence. Ainsi, les remonte-pentes, les terrains de pique-nique, les « camps » de chasse et de pêche, les résidences d'été, les grands hôtels de villégiature, la plupart des motels, n'ont d'autre raison d'être que de servir les touristes, alors que les hôtels de villages et de petites villes, les voies de communications, la plupart des restaurants et les postes d'essence, par exemple, malgré les services certains qu'ils rendent aux transitaires, ont d'autres fonctions et continueraient d'exister en l'absence de touristes.

Tel que nous le définissons, l'équipement touristique de la province est considérable, très varié et inégalement réparti. Il ne peut être question dans les cadres restreints du présent article de dresser un inventaire complet ni de tracer des cartes détaillées de toutes les formes d'équipement. Un tel travail est à faire et nous ne pouvons qu'en souhaiter la réalisation, convaincu que toute tentative de planification rationnelle doit se fonder sur une analyse complète de l'état de choses actuel. Nous voulons tout au plus esquisser un tableau d'ensemble de la répartition et de l'importance relative des diverses formes d'hébergement, des principaux types d'utilisation touristique du sol, ainsi que mentionner, sans en faire l'étude, les principaux itinéraires d'excursions organisées dans le Québec. Nous diviserons donc notre tour d'horizon en trois sections : équipement d'hébergement ; utilisation touristique du sol ; équipement commercial de circulation.

L'ÉQUIPEMENT D'HÉBERGEMENT

Nous retiendrons les types suivants : l'hôtel, la cabine et le motel, le chalet de villégiature (ou maison de campagne) et le « camp » de chasse et de pêche.

L'hôtel. L'hôtel de villégiature est apparu un peu partout dans le Québec vers le milieu du XIX^e siècle, à la suite des progrès du chemin de fer et de la navigation à vapeur. Par exemple, déjà en 1855, on construisait un bâtiment de près de 400 chambres sur les bords du lac Memphrémagog (1) ¹ depuis quelques années réputé comme villégiature pour l'élite anglo-saxonne de Montréal.

¹ Les chiffres entre parenthèses renvoient à la liste bibliographique à la fin.

Dans les Laurentides, le premier hôtel fut construit en 1893, après que le rail eut atteint Sainte-Agathe (2).

À l'autre extrémité de la province, Percé voyait s'élever son premier hôtel de villégiature en 1905 (3).

Aujourd'hui, l'hôtellerie québécoise compte au-delà de 1,700 hôtels pouvant accommoder plus de 31,000 personnes à la fois (4). Il convient de remarquer cependant que les clients des hôtels ne sont pas tous des touristes. Alors que les maisons d'été, les cabines, les motels et les camps de chasse et de pêche ont une fonction exclusivement touristique, il n'en est pas de même pour les hôtels (ainsi que pour une partie de la clientèle de certains motels à l'entrée des grandes villes). Les hôtels saisonniers, comme ceux des stations à la mode, n'hébergent que des touristes. L'hiver, ils reçoivent une clientèle de skieurs. L'été, leurs clients sont des villégiateurs ou des transitaires. D'autres hôtels, ouverts à l'année longue, sont de petites entreprises familiales qui reçoivent surtout des voyageurs de commerce. On en trouve un presque dans chaque village ; leur rôle touristique est insignifiant. Enfin, il y a les grands hôtels des villes moyennes et des grandes villes dont une partie, généralement faible, de la clientèle est composée de touristes de passage.

La carte de la figure I fait ressortir la concentration des hôtels dans les grandes villes, le long des principales artères routières ainsi que dans les Laurentides autour de Sainte-Agathe et de Sainte-Adèle.

La cabine et le motel. L'importance relative de l'hôtel d'étape ou de villégiature a bien diminué depuis que l'automobile a envahi nos routes. Au XIX^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les touristes, à de rares exceptions près, étaient tous du type villégiateur. Aujourd'hui, la villégiature à l'hôtel est reléguée au troisième plan, loin derrière la villégiature en chalet privé et le tourisme itinérant. Ce dernier a donné naissance aux formes modernes d'hébergement : la cabine et le motel.

Dans le Québec, à l'exemple des États-Unis et pour satisfaire la clientèle américaine, on construit les premières cabines après la première guerre. Ces constructions furent très vite préférées à l'hôtel comme gîtes d'un soir. Le voyageur, fatigué de la route, y est plus à l'aise qu'à l'hôtel. Il y peut se détendre sans scrupule vestimentaire, préparer lui même ses repas à l'heure qui lui plaît et, s'il a des enfants, se sentir moins gêné par leur présence souvent bruyante.

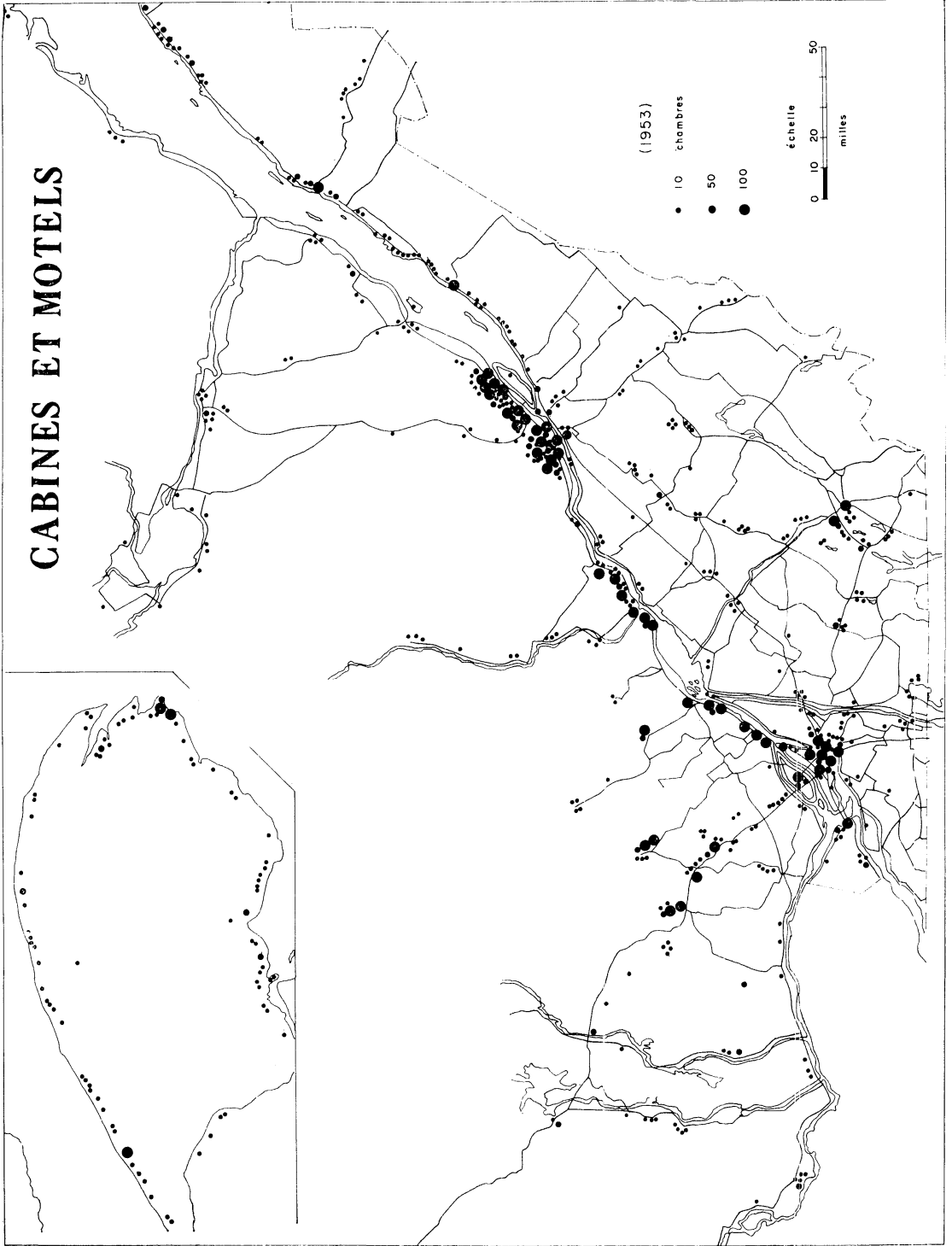
Peu à peu la cabine s'est transformée en motel, dernier représentant de l'habitation pour transitaires. Le motel n'est qu'une variété de l'espèce cabine, dans laquelle les unités sont contiguës et forment un bâtiment allongé et bas. Sa popularité n'a cessé de grandir malgré des tarifs légèrement plus élevés que ceux des cabines, en raison d'un équipement plus à point. Le motel en effet offre généralement l'eau chaude, une douche, un système de chauffage automatique et dans plusieurs cas un appareil de télévision. L'ameublement en est souvent dernier cri, ainsi que la décoration d'intérieur.

On peut voir sur la carte de la figure II la répartition globale des cabines et motels dans la province. La plupart se concentrent aux approches des grandes villes et le long des grandes artères routières : route Montréal - Québec (rive

FIGURE I



FIGURE II



nord) ; boulevard Taschereau entre Laprairie et Montréal ; entrée occidentale de la ville de Québec ; route de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ce dernier tronçon de route groupe plus de 2,000 chambres de motel, soit à peu près 50 pour cent de la capacité totale de tous les établissements du genre dans la province. La concentration de cette forme d'hébergement le long de la route Montréal - Québec - Sainte-Anne fait de cette voie la principale artère touristique du Québec et s'explique par l'importance de la clientèle nomade américaine dont la plupart des représentants empruntent cette route au cours du périple qui les conduit presque invariablement à Québec et au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré.

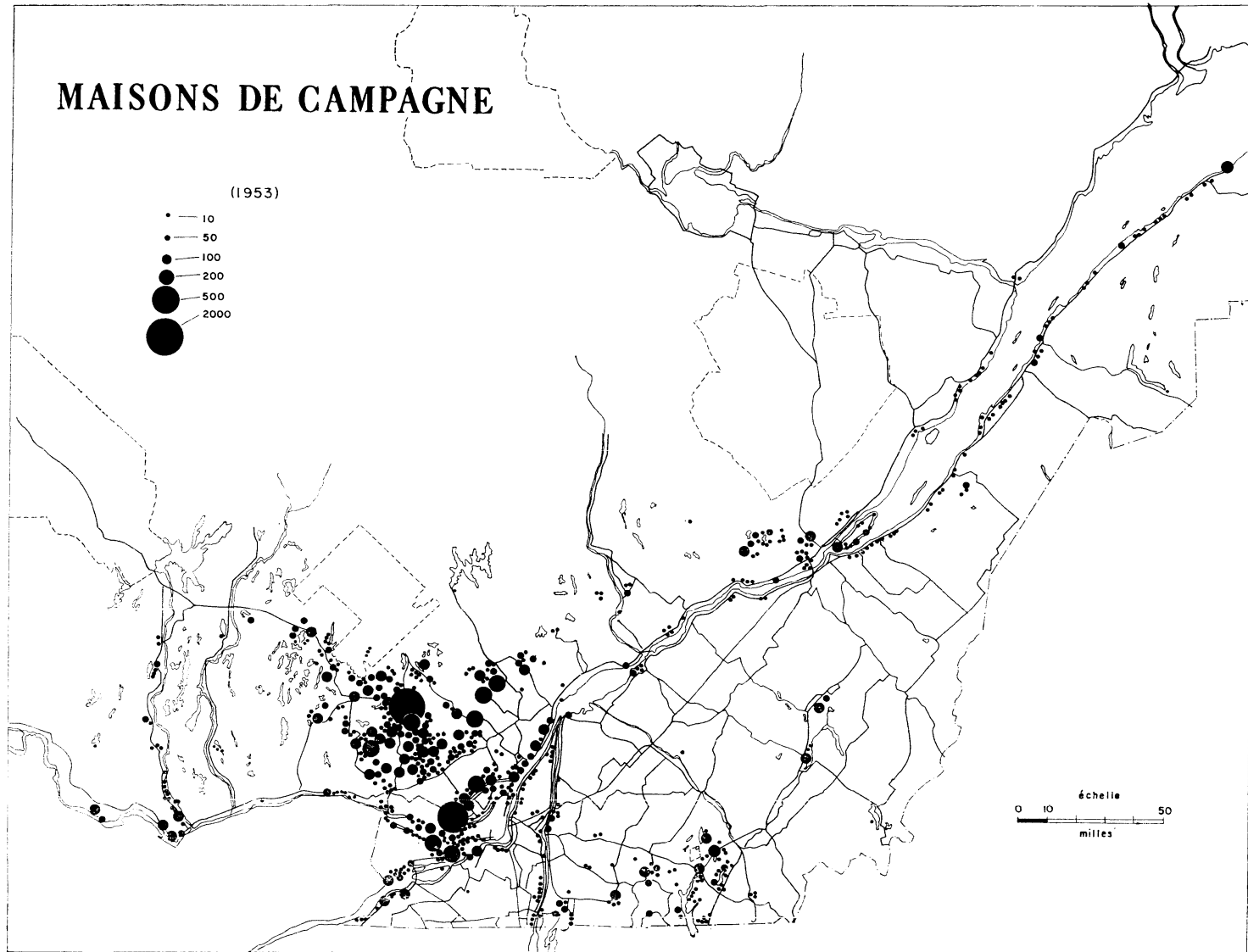
La maison de campagne. La maison de campagne, élégante ou modeste, villa ou simple chalet, constitue la principale forme d'habitation du villégiateur moderne. C'est d'ailleurs une forme ancienne. Déjà en 1894 il y avait de nombreuses maisons d'été dans la région de Sainte-Agathe, et en 1912, on pouvait en compter 150 dans les parages du même village laurentien (2). En Gaspésie, dès le début du siècle, quelques villas s'élevaient à Percé, à Carleton, à New-Carlisle, à New-Richmond, à Bonaventure et surtout à Métis-sur-Mer, où plusieurs villégiateurs anglo-saxons de Montréal se rendaient dès 1870 (3). Dans les Cantons de l'Est, les bords du lac Memphrémagog étaient déjà ponctués, en 1880, de plusieurs villas occupées par des Anglo-canadiens de Montréal (1).

La carte de la figure III montre la répartition des maisons de campagne dans le Québec. Cette carte se fonde sur des données incomplètes (5), mais suffisantes pour faire ressortir l'essentiel de la répartition. On y distingue nettement quatre concentrations importantes. D'abord les Laurentides, dans l'arrière-pays de Montréal, où se pressent environ la moitié des villas et chalets. Les rives des cours d'eau de l'archipel de Montréal viennent au second rang, suivies par les lacs du sud-ouest des Cantons de l'Est. Enfin, l'île d'Orléans et les lacs laurentiens situés à l'ouest de la ville de Québec, constituent le quatrième groupement. Des groupes de moindre importance se sont formés sur la rive nord de la rivière Outaouais près de l'embouchure de la Gatineau, ainsi qu'au voisinage de certaines stations jadis célèbres, comme Métis-sur-Mer, Notre-Dame du Portage, Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, et la Malbaie.

Le camp de chasse et de pêche. Des milliers de petites constructions généralement rustiques, qu'on a accoutumé d'appeler *camp*, servent d'abris aux pêcheurs et aux chasseurs sur les bords des lacs reculés, à l'écart des régions peuplées et bruyantes. On en trouve partout dans les territoires montagneux et sauvages : dans les Laurentides, surtout au nord de la zone de villégiature ; dans l'arrière-pays de la Côte-Nord ; dans les Appalaches, depuis le sud-ouest de l'Estrie jusqu'à l'extrémité de la Gaspésie. Dans l'examen de la répartition et de la capacité de logement de ces habitations, il faut distinguer l'entreprise publique de l'entreprise privée.

Entreprise publique. Le gouvernement de la province de Québec, pour son compte, en entretient un certain nombre dans les parcs provinciaux. Ainsi le parc des Laurentides, sans compter l'hôtellerie du lac Jacques-Cartier, peut héberger 300 personnes dans 51 camps. Le parc de la Gaspésie, moins étendu,

FIGURE III



n'offre que quelques abris à part l'auberge et les chalets du mont Albert qui totalisent 34 chambres. Dans le parc de La Vérendrye, si l'on excepte l'hôtellerie Le Domaine où peuvent loger 100 personnes, on compte 10 camps au lac Rapide, plus 15 chambres et 15 cabines au Pavillon Dorval.

Le parc du Mont-Tremblant se spécialise actuellement dans l'aménagement d'espaces pour campeurs sous la tente et n'offre pas de camps en location. La réserve de Chibougamau, en plus de l'auberge du lac Aigremont, offre 5 camps. Enfin la réserve du lac Mistassini et le nouveau parc du Saguenay, qui correspond à l'ancienne réserve de Mingan, disposent de 13 et de 9 camps respectivement.

Entreprise privée. Il existe présentement dans le Québec (6) 654 territoires organisés par des particuliers à même les terres de la couronne, pour recevoir le chasseur ou le pêcheur. Ces entreprises commerciales mettent en location plus de 4,000 camps où peuvent loger au-delà de 12,400 personnes.

Il y a, pour compléter le tableau, des centaines de camps et de cabanes isolés, ne faisant l'objet d'aucune exploitation commerciale. Ce sont les camps privés pour lesquels aucun décompte ne nous permet d'établir le nombre exact et la répartition.

LES ESPACES À FONCTION TOURISTIQUE

La mise en valeur des attractions a nécessité l'aménagement d'espaces de dimensions variées, à fonction exclusivement touristique. Les gouvernements et l'initiative privée se partagent la propriété et l'organisation de ces espaces.

Le domaine de la propriété publique. Les espaces sous les contrôle d'un gouvernement comprennent de vastes territoires comme les parcs provinciaux et fédéraux et les réserves de chasse et de pêche, ainsi que des terrains de moindre étendue comme les sites de camping ou de pique-nique, les plages municipales, certains parcs de repos et quelques terrasses élevées pour le plaisir de la vue. Il faut ajouter un certain nombre de territoires « sous bail » ainsi que les étendues forestières affermées à des clubs privés de chasse et de pêche, découpées dans les terres de la couronne.

La superficie et l'équipement du domaine public l'emportent de beaucoup en importance sur ceux du domaine privé.

Parcs et réserves. Il n'y a pas, à proprement parler, de véritables parcs nationaux dans le Québec. Le gouvernement fédéral n'y entretient que deux petits terrains qu'on peut qualifier d'historiques et qui ne couvrent pas $\frac{1}{3}$ de mille carré au total. Ils sont tous les deux situés en bordure de la rivière Richelieu. Il s'agit des vieux forts Chambly et Lennox, respectivement situés au bord du bassin de Chambly et sur l'île aux Noix. En plus des fortifications, on y peut visiter un musée et les pique-niqueurs ont à leur disposition quelques tables, abris et foyers.

Malgré leurs dimensions relativement insignifiantes et leurs attractions limitées, ces deux parcs n'en sont pas moins fréquentés par de nombreux visiteurs. Toutefois la plupart de ceux qui s'y rendent n'y demeurent que l'espace d'une

visite de quelques heures. Le camping est impossible dans l'exiguïté du parc de Chambly mais l'île aux Noix est un domaine de prédilection pour une variété bien spéciale de campeurs qui ne se rencontre à notre connaissance, nulle part ailleurs dans le Québec. Il s'agit de villégiature prolongée sous la tente. En effet, du côté est de l'île se trouve un véritable petit village de tentes dont la plupart sont équipées comme de vrais chalets d'été. Plusieurs occupants qui travaillent à Montréal se rendent à l'île aux Noix en fin de semaine où ils retrouvent le chalet de toile qui ne sera démonté qu'à la fin de la saison.

Si les parcs Chambly et Lennox sont les seuls parcs nationaux proprement dits dans la province, il en est un autre qui relève du gouvernement fédéral sans appartenir à ce que l'on est convenu d'appeler les parcs nationaux. Il s'agit du parc de la Gatineau, administré par la Commission de la Capitale nationale et qui concrétise une des propositions du plan Gréber à propos du réaménagement d'Ottawa et de ses environs. Ce parc de 115 milles carrés est situé dans le Bouclier canadien au nord de Hull. Il compte une quarantaine de lacs. Il est très fréquenté par la population d'Ottawa et de Hull, et de plus en plus par des Américains.

Les parcs provinciaux, beaucoup plus nombreux et plus vastes, sont au nombre de 6 et les réserves au nombre de 8. La carte de la figure IV en montre la répartition dans l'ensemble. Nous en donnons ci-dessous la liste et la superficie.

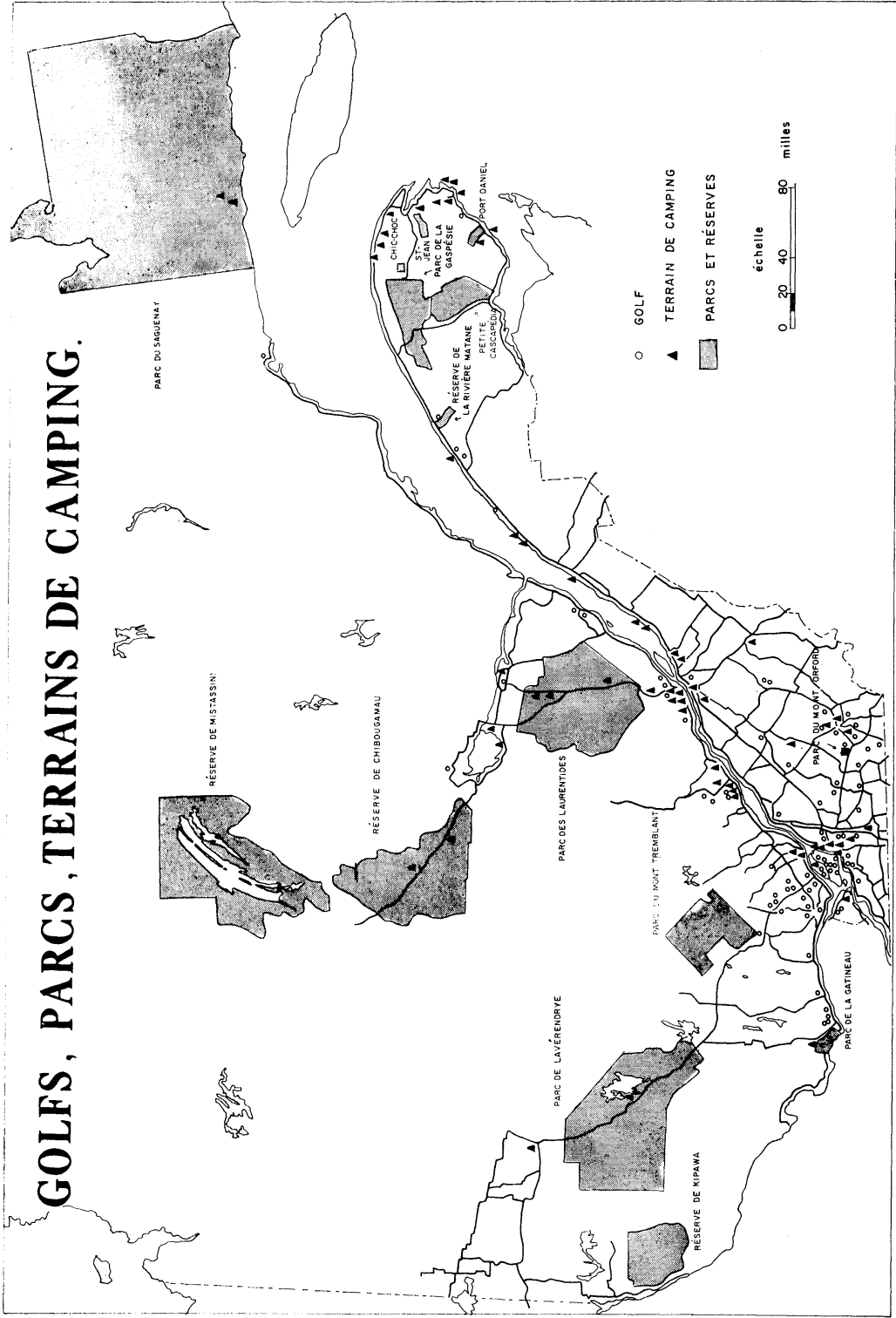
<i>Parcs</i>		<i>Réserves</i>	
Saguenay	21,000 mi. car.	Mistassini	5,200 mi. car.
La Vérendrye	4,746 " "	Chibougamau	3,400 " "
Laurentides	3,612 " "	Kipawa	1,000 " "
Mont-Tremblant	1,234 " "	Chic-Choc	314 " "
Gaspésie	514 " "	Petite Cascapédia	300 " "
Mont-Orford	15 " "	Rivière Matane	36 " "
		Rivière Saint-Jean	13 " "
		Rivière Port-Daniel	12 " "

La popularité de ces territoires auprès des pêcheurs est attestée par le fait que plus de 50% des réservations sont faites un an à l'avance et qu'il s'est vendu en 1960 plus de 80,000 permis de pêche, dont 60% à des résidents du Québec et le reste surtout à des Ontariens et à des Américains. Les parcs les plus fréquentés sont ceux de La Vérendrye et des Laurentides qui reçoivent plus des trois quarts de tous les visiteurs des parcs et des réserves.

Le parc du Mont-Tremblant se distingue des autres en ce qu'il est aménagé d'abord et avant tout comme espace récréatif pour les amateurs de vie au grand air. Contrairement aux autres parcs, il ne comporte aucun équipement d'hébergement et les touristes qui veulent y séjourner doivent y apporter leur tente. Ce parc se distingue également en ce qu'il est depuis longtemps connu comme centre de ski.

FIGURE IV

GOLFS, PARCS, TERRAINS DE CAMPING.



Les autres parcs provinciaux offrent au total 12 espaces réservés aux campeurs, dont 6 se trouvent dans le parc de la Gaspésie, 3 dans le parc des Laurentides, 2 dans la réserve de Chibougamau et 1 dans la réserve de Port-Daniel.

Quant aux terrains de pique-nique, le gouvernement n'en possède pas encore comme tels mais le touriste peut fort bien pique-niquer dans les espaces réservés au camping.

Enfin le domaine de la propriété publique comprend un grand nombre d'espaces en forêt et en montagne, affermés à des particuliers et qui ne sont pas à l'usage du public. Il y avait, au mois de mai 1961, 1,900 locataires de territoires de chasse et de pêche (7). Ces espaces se répartissaient en gros comme suit : au-delà de 1,000 dans les Laurentides au nord de Montréal, 300 dans les collines appalachiennes au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, et plus de 100 sur la Côte-Nord. Il est malheureusement difficile d'obtenir des données précises sur les dimensions et la répartition de ces espaces.

Le domaine de la propriété privée. Les espaces touristiques organisés par l'initiative privée sont très nombreux et très divers. Par contre, la superficie qu'ils occupent est bien inférieure à celle des espaces dépendant de la propriété publique. Une analyse complète devrait distinguer les terrains de camping, les plages populaires, les pentes équipées pour le ski, les territoires de chasse et de pêche équipés par des particuliers (*outfitters*), les espaces occupés par les camps scouts et les autres camps de jeunesse, etc. Toutefois, nos moyens d'enquête ne nous ayant pas permis d'effectuer un relevé détaillé de cette multitude de petits espaces touristiques, nous sommes réduits à souhaiter que le recensement de ces espaces soit entrepris un jour prochain avec assez d'exactitude pour qu'une carte puisse en être dessinée.

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL DE CIRCULATION

La plupart des touristes se déplacent en automobile particulière. Il reste cependant un secteur non négligeable de la circulation touristique qui est assuré par diverses entreprises de transport en commun, par terre, par eau et par voie aérienne. Malheureusement pour le chercheur, il est très difficile et même impossible dans certains cas de recueillir des données précises et complètes sur le nombre et les déplacements des touristes qui utilisent l'autobus, le train, le bateau ou l'avion, car il va sans dire que les compagnies de transport n'interrogent pas leurs clients sur les motifs de leurs voyages. Toutefois, s'il n'est pas possible de faire l'analyse détaillée du rôle touristique de ces entreprises, on peut néanmoins en connaître une partie importante si on examine ceux de leurs services dont la fonction est exclusivement touristique, c'est-à-dire les services d'excursions et de tours organisés : croisières et tours en bateau, grands circuits par autobus, trains touristiques et tours d'avion.

Circulation par eau. On peut distinguer les excursions qui durent plus d'une journée de celles qui ne durent que quelques heures. Les premières sont représentées par les croisières au Saguenay et dans le golfe Saint-Laurent. Toutes les croisières sont assurées par deux grandes compagnies de navigation.

Montréal est le point de départ et d'arrivée de toutes ces croisières, bien qu'il soit possible de s'embarquer ou de débarquer à certains points le long des itinéraires, comme Québec, Pointe-au-Pic, Tadoussac, Chicoutimi, Bagotville et Gaspé. La croisière du Saguenay est de durée variable suivant la longueur des arrêts dans chaque port. La croisière dans le golfe est d'une ou de deux semaines.

Si les croisières de plusieurs jours sont en nombre limité, les tours de bateaux de moins d'une journée sont relativement nombreux et variés quant à la durée du tour et à la capacité des embarcations. Les principaux circuits s'effectuent sur le fleuve Saint-Laurent, à peu de distance de Montréal et de Québec. Les autres sont desservis par des embarcations plus modestes surtout sur certains lacs de nos régions touristiques les plus fréquentées ainsi qu'autour de l'île Bonaventure en Gaspésie.

Circulation par terre. L'autobus : L'autobus participe à la circulation touristique de deux manières : 1° comme véhicule de liaison entre la ville et les lieux de villégiature ou de ski, suivant un horaire régulier ; 2° comme moyen de visiter les villes, les sites renommés, les sanctuaires ou en général les régions qui valent la peine d'être parcourues pour le plaisir de la vue.

La fonction de liaison donne lieu à un mouvement qui s'effectue surtout en fin de semaine, de la ville vers la campagne le vendredi soir ou le samedi, et en sens inverse le dimanche soir. Ce mouvement existe l'hiver comme l'été bien qu'il soit beaucoup plus intense et plus répandu l'été. Il n'est que de consulter les tableaux horaires des services d'autobus à destination des régions touristiques pour constater l'existence des variations saisonnières et hebdomadaires de ce mouvement.

L'autre fonction de l'autobus se situe en dehors des horaires réguliers et consiste soit dans la visite des grandes villes et de leurs banlieues, soit dans le transport de groupes de personnes qui ont une destination commune : pèlerinage, partie de sucre, journée de ski, etc. Nous parlerons dans le premier cas de « tours organisés » et dans l'autre, de voyages en « véhicules frétés ». Les tours organisés suivent des itinéraires de longueur variable, depuis la simple visite des monuments et sites de Montréal et de Québec, qui dure deux ou trois heures, jusqu'au tour de la Gaspésie qui nécessite une semaine complète. Le tableau suivant, qui se rapporte à l'entreprise de transport par autobus la plus importante dans ce genre de service, montre le nombre de personnes qui ont participé aux tours d'une journée et plus, au cours de l'été 1960 (8).

<i>Tour</i>	<i>Durée</i>	<i>Nombre de touristes</i>
Montréal - Québec	1 jour	1,638
Montréal - Québec - Sainte-Anne de Beaupré	1 jour	800
Tour des Laurentides	1 jour	1,270
Montréal - Québec	5 jours	1,202
Montréal - Québec - Gaspésie	7 jours	249

Quant aux déplacements en autobus frétés, plusieurs compagnies offrent ce service en toute saison. L'analyse de ces mouvements pour toutes les entreprises justifierait une étude à part et dépasserait le but du présent article.

Le train. Il n'y a pas dans le Québec de « trains touristiques » si l'on entend par ce terme, un service régulier dont les revenus proviennent uniquement d'une clientèle de touristes. Cependant, il existe certaines lignes dont les clients, à certaines époques de l'année, sont en majorité des touristes. C'est particulièrement le cas des deux lignes des Laurentides, de Montréal à Mont-Laurier et au lac Remi respectivement, fort achalandées pendant la saison du ski (la première surtout), et au cours de l'été alors que la saison de villégiature bat son plein au bord des lacs laurentiens. La circulation s'intensifie en fin de semaine, vers les régions récréatives le vendredi et vers Montréal le dimanche. Il faut mentionner aussi la ligne de Montréal-Halifax qui dessert les places d'eau du Bas-du-Fleuve (Notre-Dame du Portage, Saint-Patrice, Cacouna, Saint-Fabien-sur-Mer, Bic, Sacré-Cœur et Métis-sur-Mer) et la ligne de Québec à la Malbaie qui amène les villégiateurs aux stations renommées de Saint-Irénée et Pointe-au-Pic.

Circulation aérienne. L'avion a aussi son rôle à jouer dans la vie touristique de la province. Laissant de côté les hydravions particuliers qui fréquentent les lacs des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Côte Nord et de la Gaspésie, il convient de distinguer dans le domaine de l'aviation commerciale, deux types de mouvements à caractère touristique : le transport de pêcheurs et de chasseurs et le tour récréatif. Ces deux variétés de déplacements touristiques aériens sont assurés par une cinquantaine de compagnies et ici encore, il y aurait matière à une étude spéciale de l'intensité et de la direction de ces mouvements.

LA CLIENTÈLE

L'analyse de l'origine des touristes et de leurs mouvements à l'intérieur de la province n'est pas une entreprise facile, à cause de l'extrême diversité du phénomène touristique et du manque de statistiques satisfaisantes.

La clientèle touristique peut être étudiée à bien des points de vue. On peut en effet l'examiner quant à son origine, à sa destination, à sa composition ethnique, à la répartition saisonnière et à la fréquence de ses déplacements, à la durée de ses séjours et à d'autres points de vue de moindre importance. Nous ne ferons ici que dégager les principales caractéristiques de la clientèle suivant l'origine.

Clientèle américaine. La clientèle américaine a joué un rôle de toute première importance dans l'évolution touristique du Québec. C'est son affluence qui motiva la multiplication et la modernisation de l'équipement ainsi que la publicité coûteuse des trente dernières années. En 1958, environ le quart du revenu total de l'industrie touristique québécoise provenait des dépenses des visiteurs américains. On peut estimer à plus d'un demi-million le nombre d'Américains qui viennent visiter la province chaque année. Cette affluence

se comprend si l'on songe que la population du pays voisin est dix fois supérieure à celle du Canada et que le peuple américain est voyageur par tradition.

La plupart des Américains viennent en automobile. L'autobus en véhicule un certain nombre et le train a conservé quelque importance pendant l'hiver alors que des groupes de skieurs se rendent dans les Laurentides. L'hydravion particulier, pour sa part, amène quelques centaines d'hommes d'affaires au cours de la saison de chasse et de pêche, surtout dans les territoires concédés à des clubs privés.

D'après le Bureau fédéral de la Statistique, le nombre d'automobiles américaines entrées au Québec en 1958 pour y séjourner 3 jours et plus était de 185,951. Ce chiffre, à notre sens, est assez représentatif du tourisme itinérant puisqu'il ne comprend pas les travailleurs qui traversent quotidiennement la frontière, ni les résidents d'été, ni la circulation locale aux villes frontières. Si l'on suppose qu'en moyenne, chaque auto transporte trois personnes, le nombre d'Américains venus au Québec en qualité de touristes se chifferrait à environ 600,000. Ce nombre s'accorde d'ailleurs assez bien avec celui que rapporte une étude faite dans les Cantons de l'Est en 1956 (1), dont l'auteur estime à plus de 500,000 les visiteurs américains qui passèrent la frontière aux ports d'entrée de l'Estrie.

Tous les États sont représentés. En tête vient le New-York avec 30% des Américains. Les six États de la Nouvelle-Angleterre, nous délèguent environ 50% des touristes d'outre-frontière. Viennent ensuite le New-Jersey (5%) et la Pennsylvanie (3%). Les autres États se rangent plus bas, leur représentation décroissant généralement en fonction de la distance au Québec, à l'exception de la Californie qui, malgré son éloignement et grâce au nombre et au niveau de vie de sa population, se classait au seizième rang, avant plusieurs États plus rapprochés. En gros les $\frac{9}{10}$ des touristes américains sont originaires de 9 États, qui se trouvent être les plus proches du Québec.

Les Américains ne fréquentent pas également toutes les régions de la province et ils ne pratiquent pas partout la même forme de tourisme. La plupart sont des transitaires. Les États-Unis ne nous envoient qu'une dizaine de milliers de villégiateurs, le plus grand nombre ayant élu résidence d'été au bord des lacs de l'Estrie, près de la frontière. Ainsi, au lac Magog, 40% des villégiateurs étaient américains en 1956 (1) ; aux lacs Memphrémagog et Massawipi, 25% ; à Knowlton (lac Brome), 20% environ. Nulle part ailleurs dans le Québec y a-t-il autant de maisons d'été occupées par des Américains. Dans les Laurentides, les Américains comptent pour environ $\frac{1}{5}$ du total des touristes de tous genres. C'est d'ailleurs leur clientèle qui a justifié le développement des grands hôtels. Parfois même, des Américains ont eux-mêmes fondé de grands hôtels, comme c'est le cas à Mont-Tremblant où l'équipement fut mis en train par des entrepreneurs de Philadelphie. Dans les Laurentides, la clientèle riche des grands hôtels est en majorité américaine, l'hiver comme l'été. Mais alors qu'en Estrie les Américains sont surtout propriétaires ou locataires de villas, au nord de Montréal ce sont surtout des clients de l'hôtellerie. Plus de 100,000 s'y rendent chaque année (2).

En Gaspésie, au cours de l'été 1956, les Américains constituaient la moitié environ des 100,000 transitaires (3).

Quelles sont les routes que l'Américain fréquente le plus volontiers? Bien que nous manquons de renseignements numériques à cet effet, la répartition des motels et cabines, formes d'hébergement qu'affectionnent la plupart de ces visiteurs, nous donne une assez bonne indication de leurs principaux itinéraires. Les voies les plus achalandées sont comprises dans un espace ayant pour points extrêmes Montréal, Sainte-Anne de Beaupré, et un des ports d'entrée de la frontière entre le lac Saint-François et la route Lévis - Jackman. Dans plusieurs cas, le visiteur agrandit son périple pour englober le tour de la Gaspésie.

Clientèle canadienne des autres provinces. De loin, l'Ontario vient en tête, les autres provinces ne fournissant qu'un contingent insignifiant. Par exemple, en 1956 en Gaspésie, les représentants des quatre provinces de l'ouest ne faisaient que 1% du total des touristes ; les visiteurs des Maritimes ne comptaient que pour 4,5% (3). Dans la Gaspésie et dans les Laurentides, les Ontariens forment à peu près 20% de la clientèle pendant l'été. Pendant l'hiver, ils sont encore 10% de la clientèle des hôtels des Laurentides (2). Mais alors que la clientèle ontarienne de cette dernière région appartient à une classe riche qui vit dans les hôtels de luxe, en Gaspésie, les Ontariens sont du type nomade et mènent un train de vie plus modeste.

Quant aux Cantons de l'Est, ils reçoivent proportionnellement moins d'Ontariens que les Laurentides ou la Gaspésie.

Clientèle originaire du Québec. Elle se recrute surtout dans les villes, chacune étant représentée par un effectif à la mesure de sa population. Les mouvements touristiques de la clientèle québécoise se divisent en deux catégories suivant qu'ils s'effectuent pendant les grandes vacances annuelles ou au cours de congés moins longs, par exemple les fins de semaines ou simplement les dimanches et jours de fête. La première catégorie comprend les grands tours comme ceux du lac Saint-Jean ou de la Gaspésie. La seconde comprend des mouvements beaucoup plus restreints dans un rayon de quelques milles ou au plus quelques dizaines de milles des villes. En effet, chaque ville de quelque importance possède une aire de randonnées et de villégiature où se rendent les citadins, soit pour l'été, soit en fin de semaine, soit en simple promenade dominicale. Ainsi les gens de Sherbrooke ont les lacs autour de la ville ; les Rimouskois vont sur la rive sud entre Saint-Fabien-sur-Mer et Matane ou au bord des lacs de l'arrière-pays ; les gens de Saint-Jean se rendent sur le Richelieu entre Chambly et Saint-Paul de l'Île aux Noix ; Gaspé a ses rendez-vous d'été de part et d'autre de sa baie, à Haldimand Beach et à Penouille, etc.

Comme on s'y attend, Montréal et sa région métropolitaine qui groupent plus des $\frac{2}{5}$ de la population du Québec et une proportion encore plus forte de la population strictement urbaine, sont les grands fournisseurs de touristes. Ainsi 60% des visiteurs qui fréquentent les Cantons de l'Est sont des Montréalais dont les représentants occupent le tiers des chalets d'été (1). Dans les Laurentides, plus de 80% de la clientèle sont des gens de Montréal et en Gaspésie, au moins 30%. Quant aux rives des cours d'eau de la Plaine de Montréal, il va

sans dire que les Montréalais y forment l'écrasante majorité des randonneurs et des villégiateurs. Seuls, les environs de la ville de Québec et la rive gauche de l'Outaouais en amont de Hull ont une majorité de visiteurs non-Montréalais.

Une publication du ministère des Postes, en date de 1953, donne l'adresse d'été des occupants de chalets et peut servir, malgré son caractère incomplet, à établir les grandes lignes de la répartition des Montréalais en villégiature familiale. La carte de la figure V donne ainsi une idée de l'importance relative des lieux de villégiature des Montréalais. On y voit que le mouvement se porte surtout vers le nord-ouest, en direction des Laurentides où se rendent 50% des villégiateurs montréalais qui apparaissent sur la liste d'adresses. Un mouvement plus restreint s'effectue vers les rives des voies d'eau de la Plaine de Montréal où, en 1953, s'étaient établis 35% des villégiateurs originaires de Montréal. Il faut remarquer ici qu'un décompte effectué aujourd'hui révélerait probablement un écart encore plus grand entre les deux chiffres précédents, car, depuis huit ans, le nombre de villégiateurs a beaucoup augmenté dans les Laurentides, alors qu'autour de Montréal plusieurs secteurs naguère consacrés à la villégiature le long des cours d'eau les plus proches sont devenus des lieux de résidence permanente.

Les lacs des Cantons de l'Est, toujours selon la liste du ministère des Postes, recevaient entre 7 et 8% des villégiateurs montréalais. Enfin, la proportion restante correspond à des villégiatures éparses à travers la province : sur les rives de l'Outaouais, dans le Bas-du-Feuve et jusqu'en Gaspésie où un centre comme Métis-sur-Mer est peuplé en grande partie d'estivants de Montréal.

Cette brève revue de l'origine et de la répartition de la clientèle touristique, jointe à l'examen que nous avons fait de l'équipement, nous fournissent assez de faits pour qu'on soit justifié de tenter une classification sommaire des modalités spatiales du tourisme dans la province.

LES MODALITÉS SPATIALES DU FAIT TOURISTIQUE

Les faits de localisation et de circulation auxquels le tourisme donne lieu nous permettent de proposer la classification géographique suivante des modalités de répartition de l'activité touristique dans la province de Québec.

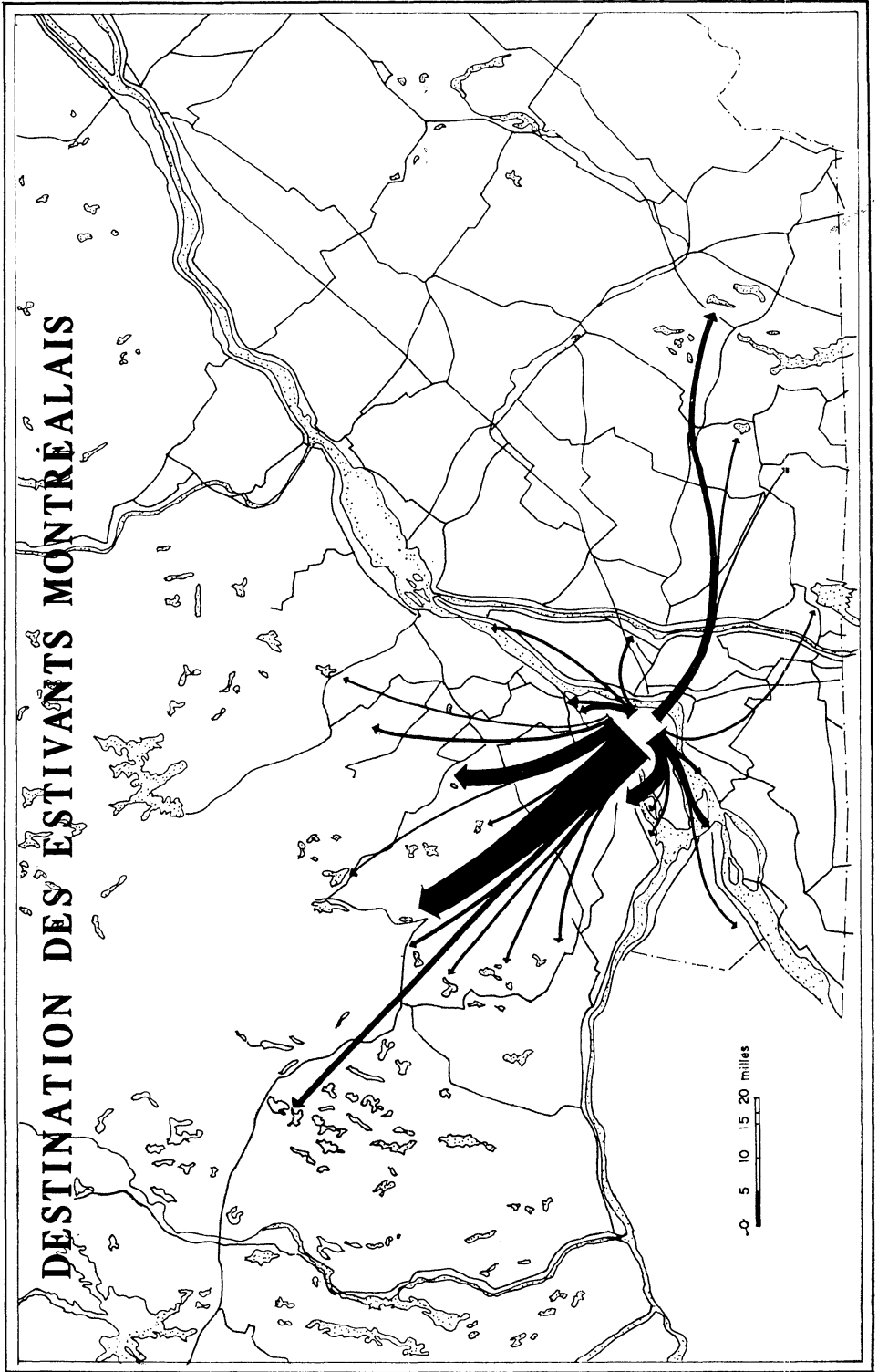
Régions touristiques. Nous observons d'abord des espaces de plusieurs dizaines et même centaines de milles carrés qui se distinguent des espaces environnants par la densité relativement élevée de l'équipement et par l'intensité de la fréquentation. Ces étendues où la vie touristique se trouve répandue de façon assez homogène, nous les appellerons *régions touristiques* et nous les différencierons des autres modes de répartition au moyen des critères suivants :

1° densité relativement élevée de l'équipement d'hébergement sur une surface passablement étendue ;

2° forte proportion de la population active occupée à la production de services touristiques ;

3° importance de la circulation touristique ;

FIGURE V



4° prédominance du sédentarisme sur le nomadisme touristique, fait qui se traduit dans le paysage par la prédominance du chalet et de l'hôtel par rapport à la cabine et au motel ;

5° augmentation appréciable de la population totale au cours de l'été ou de l'hiver ;

6° existence de petits centres urbains dont une fonction importante est de pourvoir aux besoins des touristes : par exemple Sainte-Adèle, Sainte-Agathe des Monts, North-Hatley.

L'application de ces critères définit deux véritables régions touristiques dans le Québec.

Les Laurentides montréalaises. Le territoire circonscrit en gros par un périmètre passant par Saint-Jérôme, Lachute, Saint-Jovite, Saint-Donat, Rawdon, Sainte-Émilie de l'Énergie, Saint-Gabriel de Brandon, Joliette et Saint-Esprit constitue un ensemble homogène de collines et de centaines de lacs, presque tous ponctués de chalets ou d'hôtels de villégiature. Presque partout dans ce domaine du tourisme, les constructions d'utilité touristique l'emportent en nombre sur les bâtiments qui servent à d'autres fins. Pendant la pleine saison d'été et de plus en plus au cours des fins de semaine d'hiver, le réseau routier, depuis la superbe autoroute jusqu'aux moindres chemins vicinaux, est parcouru en très grande partie par des touristes. Les formes d'hébergement du touriste sédentaire (chalets et hôtels) y sont beaucoup plus nombreuses que les abris du transitaire (cabines et motels).

L'industrie touristique est à la base de l'activité économique de la région. La population en profite directement en se trouvant employée dans les hôtels, motels, restaurants, commerces divers, ou en offrant ses services pour guider les chasseurs et les pêcheurs ; elle en profite indirectement en s'occupant de la réparation et de l'entretien de l'équipement et en vendant certains produits de la ferme aux hôteliers et aux villégiateurs.

Cette industrie est d'autant plus en avance dans les Laurentides qu'elle ne gagne souvent du terrain qu'aux dépens de l'agriculture qui perd de l'importance à mesure que les cultivateurs divisent leurs fermes en lots mis en vente comme espaces touristiques. Le développement du tourisme pourrait s'y mesurer à la diminution des surfaces cultivées.

Le sud-ouest de l'Estrie. Une autre étendue dotée d'une semblable homogénéité, quoique à un degré moindre, est la partie sud-ouest des Cantons de l'Est où la vie touristique la plus active se concentre autour des quatre lacs Brome, Petit-Magog, Memphrémagog et Massawipi. Voici un autre territoire où bien des signes nous rappellent qu'on est en pays de vacances : affiches, panneaux-réclame, contraste entre l'air d'opulence de certains hôtels et de plusieurs villas et l'aspect modeste de la plupart des villages.

On peut délimiter cette région par un périmètre passant par Waterloo, Knowlton, Saint-Benoît du Lac, Stanstead, Compton et Magog. Il s'agit d'un espace beaucoup moins grand que les Laurentides montréalaises.

BANLIEUES TOURISTIQUES

Il y a près de chaque ville un lac, une colline, ou plus généralement une rivière où les citadins vont se rafraîchir pendant l'été, dans un chalet, sur une plage populaire ou simplement en randonnée automobile. Il se constitue ainsi autour des villes une zone plus ou moins régulière et définie, aux limites mouvantes, à cause de la croissance des villes et de leurs banlieues domiciliaires. On peut qualifier de banlieue touristique, cette zone imprécise qui n'est qu'un aspect de la zone d'influence des villes. C'est là que se trouvent les plages qui se remplissent le samedi et le dimanche ; c'est là aussi que se déroulent les itinéraires des randonnées automobiles dominicales. La villégiature fut longtemps la principale forme de tourisme dans ce type de région, mais avec le développement des routes et des véhicules et devant la croissance des populations urbaines, la villégiature s'éloigne des environs des villes et plusieurs citadins élisent aujourd'hui leur domicile permanent à l'endroit même où ils villégiaturaient naguère. La banlieue touristique perd continuellement son caractère de zone de villégiature pour se transformer en zone de récréation où se multiplient les plages, les restaurants routiers, les salles de danse et les *lounges*. Le tourisme y est surtout actif en fin de semaine.

LES ARTÈRES TOURISTIQUES

Il n'y a pas dans le Québec, de route dont la fonction est exclusivement touristique, à l'exception peut-être de l'autoroute des Laurentides dont l'existence ne serait pas justifiée en l'absence du tourisme. Mais il y a plusieurs grandes routes sur lesquelles la circulation des touristes représente une proportion considérable de la circulation générale. Ces grandes artères canalisent le flot hebdomadaire des *week-enders* vers les régions touristiques et sont empruntées aussi par la plupart des transitaires en vacances. Ces voies sont des routes dont la fonction touristique s'est révélée grâce à l'automobile et qui se sont équipées pour assurer le bien-être des passants, pour les héberger, les restaurer, les récréer et entretenir leur véhicule. Motels, cabines, hôtels, restaurants, musées, comptoirs d'artisanat ou de pacotilles, postes d'essence et garages, bureaux de renseignements et parcs de repos jalonnent les abords de ces routes.

Ainsi, la route Montréal - Québec par la rive gauche du fleuve, la route Lévis - Sainte-Flavie, la route Sherbrooke - Montréal se distinguent nettement par la densité de leur équipement pour touristes nomades. Ces voies sont des corridors ; on n'y séjourne pas longtemps, tout au plus l'espace d'un repas ou d'une nuit. Leur rôle est essentiellement de lien. Si elles sont pittoresques dans certains secteurs, ce n'est pas cette qualité qui justifie leur fonction touristique, mais bien surtout la liaison qu'elles assurent entre les grandes villes ou entre les villes et les régions touristiques qui leur servent de dortoir d'été ou de terrain de jeu de fin de semaine.

LES CIRCUITS TOURISTIQUES

Nous proposons l'appellation de *circuit touristique* pour ces longs itinéraires circulaires marqués par une distribution tout en longueur de l'équipement et par la fréquentation de touristes du type itinérant, qui ne s'arrêtent généralement que pour manger et dormir et qui prennent leur plaisir, non pas dans le fait de séjourner en un site particulier, mais dans le défilé des paysages pittoresques tout au long de la route qui les ramène à leur point de départ *sans qu'ils aient passé deux fois au même endroit*.

Le tour du lac Saint-Jean et surtout le tour de la Gaspésie répondent à ces caractéristiques. Un inventaire approfondi des multiples attractions encore inexploitées en dégagerait sans doute plusieurs autres de moindre envergure.

LES STATIONS TOURISTIQUES

À l'intérieur des régions touristiques ou le long des voies et circuits touristiques, se trouvent des centres où villégiateurs et *week-enders* se rendent en grand nombre. Les uns reçoivent une clientèle à l'aise dont le niveau de vie tient à l'écart les classes moins fortunées. Ce sont les stations mondaines qui perpétuent une tradition qui remonte dans plusieurs cas au milieu du XIX^e siècle. Il en est ainsi de plusieurs villégiatures de l'estuaire du Saint-Laurent, comme Cacouna, Notre-Dame du Portage, Métis-sur-Mer, Pointe-au-Pic, et de quelques villages de l'Estrie comme North-Hatley et Knowlton. D'autres sont des stations de divertissement de masse où toutes les classes et tous les niveaux de revenu se rencontrent : Sainte-Agathe, Saint-Sauveur, Percé.

La plupart de ces agglomérations, en raison même de leur fonction, connaissent une morte-saison, car elles ne remplissent leur mission que pendant un temps assez court chaque année. En conséquence, pendant une partie de l'année, la vie économique y est très ralentie et la population tombe à une petite fraction du chiffre qu'elle atteint pendant la pleine-saison.

CONCLUSION

L'analyse rapide et forcément incomplète que nous avons tentée nous a néanmoins permis de dégager les principales formes que prend le tourisme dans la province, de reconnaître les principaux éléments naturels ou culturels qui attirent les citadins, d'observer la répartition de l'équipement qui assure l'hébergement, le divertissement et le transport des touristes, de distinguer l'importance relative des différentes catégories de clientèle et, enfin, de définir certains concepts géographiques relatifs à la répartition du phénomène touristique dans l'espace.

Cette revue, pour insuffisante qu'elle soit, nous fournit au moins les bases d'une tentative de synthèse en nous conduisant à reconnaître les notions de région, banlieue, artère, circuit et station touristiques, points de départ nécessai-

res d'une étude approfondie de la géographie touristique du Québec, que nous souhaitons voir entreprise un jour par certain candidat au doctorat ou par le gouvernement lui-même, surtout en cette époque où la planification et l'aménagement des territoires sont en honneur dans les milieux qui ont à cœur le bien-être de la population.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

1. CHARBONNEAU, Yves. *Le tourisme dans les Cantons de l'Est*. Inédit. Thèse de maîtrise en géographie, Université de Montréal, 1957.
2. VIAC, Robert. *Le tourisme dans les Laurentides*. Inédit. Thèse de maîtrise en géographie, Université de Montréal, 1958.
3. BRIÈRE, Roger. *Le tourisme en Gaspésie*. Inédit. Thèse de maîtrise en géographie, Université de Montréal, 1958.
4. *Répertoire du logement touristique*. Service provincial de tourisme, Québec, 1961.
5. *Adresses d'été des occupants de chalets dans la province de Québec*. Ottawa, Ministère des Postes, 1953.
6. *Organisations licenciées de chasse et de pêche dans la province de Québec*. Québec, 1961.

(N.D.L.R.) Nous avons également obtenu des renseignements gracieusement fournis par Monsieur Gustave BÉDARD, du ministère de la Chasse et de la Pêche de Québec, et par Monsieur SAVARD, de la Compagnie de transport provinciale, de Montréal.

